

Déchets

Solutions concrètes

De la prévention (solution la plus vertueuse) à la mise en décharge (la pire alternative), l'**Échelle de Lansink** établit un ordre de priorité pour la gestion écologique des déchets et la circularité.

En suivant cette Échelle de Lansink, **nous classifions ainsi les principales solutions d'optimisation des déchets dans l'évènementiel :**

1. PRÉVENTION

Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des parties prenantes du projet.

Repenser la sélection et l'utilisation des ressources en fonction des besoins de l'événement.

Éviter de produire des déchets-ressources à toutes les étapes.

Favoriser les ingrédients les plus naturels pour l'ensemble des produits et ressources.

En plus des îlots de tri mis à disposition du public, créer un centre de tri pour chaque événement et définir les flux préservant (collecte-tri-destinations) selon les catégories les plus homogènes.

Développer une signalétique adaptée, visible et pédagogique.

Sensibiliser et faciliter de façon ludique les écogestes des participant-e-s à l'événement.

Favoriser systématiquement les produits.

Valoriser les résultats en termes de déchets évités.

2. RÉUTILISATION

Anticiper la mise à disposition pour les associations / banques alimentaires (cf. Fiche alimentation) pour les aliments (encore) comestibles.

Privilégier les récipients consignés (bouteilles, gobelets, etc.).

Nouer des partenariats avec les acteurs professionnels pour l'exploitation des ressources disponibles à la fin de l'événement

Prévoir l'ensemble des équipements et accessoires nécessaires pour gérer au mieux les ressources-déchets sur les événements.

3. RECYCLAGE > COMPOSTAGE

Pour les ressources compostables¹ (autres que l'alimentation qu'il est possible de distribuer) : identifier les ressources locales disponibles.

Prévoir des dispositifs de tri pour chaque sous-catégorie.

Intégrer la gestion des déchets spéciaux.

Optimiser la gestion des « autres déchets » (sacs blancs).

Organiser au mieux la logistique de collecte et traitement des déchets.

4. et 5. INCINÉRATION et MISE EN DÉCHARGE

Veiller à ce que l'ensemble des déchets-ressources soient évacuées du lieu événementiel, en utilisant en dernier recours les sacs blancs et les containers adéquats.

Réutiliser les sacs, autant que faire se peut, en versant directement les déchets dans les récipients ad hoc (bennes).

1. PRÉVENTION

SENSIBILISER ET MOBILISER L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

- Le succès de la gestion circulaire des déchets-ressources est directement lié à l'implication de tous les acteurs de terrain. En effet, ce sont les équipes opérationnelles qui ont l'expérience pratique, pour identifier les leviers et les freins.
- Pour l'agence et / ou par événement, il est essentiel qu'une personne soit identifiée et nommée en tant que responsable de la gestion des flux, afin d'avoir un contact de référence pour l'équipe interne et les parties-prenantes, et aussi pour que celle-ci veille à l'application des procédures mises en place. Ce rôle doit être valorisé auprès du client car il permettra de mettre en pratique les promesses d'un événement circulaire.
- Si une Eco-Team a été mise en place au sein de l'agence, celle-ci peut / doit jouer un rôle d'appui à ce responsable de la gestion des flux de déchets / ressources.

REPENSER LA SÉLECTION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES EN FONCTION DES BESOINS

- Dès la conception de l'événement, préciser les grands axes du projet (alimentation, scénographie, animation, etc.) pour identifier les principaux flux de déchets et les ressources susceptibles d'être valorisées au terme de l'événement.
- Sur cette base, créer un tableau précisant les modalités de récupération (pour réutilisation) ou de traitement / valorisation (recyclage, compostage, etc.).
- Idéalement, ce tableau matriciel élaboré avec le référent-ressources de l'agence doit :
 - Fournir des propositions pour produire le moins de déchets.
 - Préciser les flux de récupération ou de traitement / valorisation pour chaque ressource utilisée lors de l'évènement.
- La créativité, l'innovation et la recherche de solutions nouvelles sont tout à fait souhaitables à ce stade du projet.

ÉVITER DE PRODUIRE DES DÉCHETS-RESSOURCES À TOUTES LES ÉTAPES

- Favoriser l'utilisation de matériaux et de ressources idéalement recyclés, toujours recyclables et les plus naturels possibles.
- Pour les matières « solides » pouvant être réparées et réutilisées, supprimer les produits et accessoires à usage unique ainsi que les produits ne pouvant pas être réutilisés ou recyclés.
- Bannir les suremballages, encourager l'utilisation de ressources en vrac.
- Plusieurs points d'attention aux différentes étapes de l'événement :

CONCEPTION ET MONTAGE :

Sélectionner des équipements avec le moins de plastiques (tels que les films protecteurs pour le mobilier et les tapis), et encourager ses partenaires-fournisseurs à repenser leurs processus logistiques pour réduire l'utilisation de ceux-ci.

Favoriser les équipements ne nécessitant pas l'utilisation de systèmes d'attaches jetables de type « Colsons »².

Si des éléments d'attache sont nécessaires (de type « Colsons »), privilégier des systèmes réutilisables et autoportés ou à utiliser les colsons de tailles adaptés afin de réduire le gaspillage.

Organiser et installer le plus tôt possible le « centre de tri » de l'événement (voir 1.5.) afin que les déchets ressources soient triés dès le montage.

Prévoir des îlots de tri mis à disposition du public.

PENDANT L'ÉVÉNEMENT :

Préserver les aliments et boissons le plus longtemps possible dans les conditions permettant de les redistribuer.

Bannir la vaisselle jetable, et favoriser la vaisselle mangeable, et (si nécessaire) la vaisselle réutilisable en veillant à les laver (avant et après l'événement) avec des produits écologiques, manuellement ou avec des machines à faible consommation.

Pour en savoir plus, cf. Fiche Alimentation.

DÉMONTAGE :

Veiller à prévoir le démontage du centre de tri (voir « Créer un centre de tri par événement ») à la fin du nettoyage et du démontage.

FAVORISER LES INGRÉDIENTS LES PLUS NATURELS POUR L'ENSEMBLE DES PRODUITS ET RESSOURCES

- Plus une ressource, un produit, un équipement est fabriqué dans des matériaux naturels (sans intrants chimiques et/ou industriels) et plus il pourra être réinjecté dans les cycles naturels (et moins il créera d'externalités négatives pour la nature) voire recyclés de la façon la plus vertueuse.
- Certains objets disposent de labels, tels que le label « Cradle-to-Cradle », ou encore les labels PEFC & FSC pour le bois, qui garantissent leur durabilité et leur caractère circulaire.

CRÉER UN CENTRE DE TRI PAR ÉVÉNEMENT

- Espace dédié à la gestion des déchets et au recyclage, le centre de tri est véritablement le point névralgique d'un événement circulaire, vers lequel seront collectés et triés les ressources résiduelles de l'événement.
- Sa taille et sa composition (récipients de collecte des différents types de déchets et matériaux) dépendront essentiellement du type de ressources-déchets que vous aurez collectées / récupérées au terme de votre événement.
- Son organisation aura été établie en amont dans votre tableau de gestion établi en 1.2.
- Est proposé en annexe un tableau de référence pour 16 grandes catégories de ressources (Annexe A).
- Pour chaque événement, il est nécessaire d'estimer le nombre de points de collecte et le personnel attaché à ceux-ci pour veiller aux collectes les plus efficaces. Attention, il est évident que les points de collecte ne peuvent pas contenir l'ensemble des catégories du centre de tri. Il faut donc une organisation spatiale adaptée.
- Les catégories des points de collecte devraient comprendre (au strict minimum) les ressources suivantes :
 - Déchets alimentaires
 - PMC
 - Papiers-cartons
 - Restes
- Ainsi que des « dispositifs de collecte » spécifiques (indépendants et éloignés des récipients) pour les mégots.
- L'emplacement des points de collecte est un équilibre entre l'optimisation logistique et la sensibilisation des participants aux points de « passage ».
- Le centre de tri doit donc être pensé pour le tri des déchets (par catégorie) à la réception des contenus des différents points de collecte. Il est indispensable d'éviter les mélanges de ressources pour maximiser leurs réutilisations et / ou recyclages, et éviter leur incinération.
- Les espaces / contenants prévus pour les ressources réutilisées doivent être les plus préservant possible (contre les intempéries, etc.). Et pour celles qui représentent une « valeur économique élevée » (comme, par exemple, les DEEE - Déchets d'Équipement Électrique et Électronique), prévoir aussi de les sécuriser (contre les risques de vols).
- Le centre de tri doit être valorisé auprès du client. Il y a, par ailleurs, toujours la possibilité d'intégrer dans le budget les bénéfices réalisés en raison du tri ultra-sélectif (en permettant de revendre les ressources affinées).

DÉVELOPPER UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE, VISIBLE ET PÉDAGOGIQUE

- Ceci étant, le tri sélectif n'est évident pour personne car les exceptions sont nombreuses.
- Il est cependant possible, pour un événement donné, de déterminer les ressources les plus fréquentes et probables (notamment en raison de l'offre de produits sur le site) et donc d'apposer des visuels (réutilisables – cf. Fiche Signalétique) correspondant à la majorité des ressources qui seront collectées. Il est aussi utile de veiller à utiliser les couleurs de références par type de déchets (bleu = PMC, etc.).

- Le fait est que la contribution des participants à un événement pour une gestion optimale des déchets est essentielle.
- Celle-ci repose sur deux éléments :
 - La bonne compréhension des règles et du dispositif de tri.
 - La bonne volonté dont ils feront preuve.
- Dès lors, il est essentiel de :
 - Faire preuve de pédagogie par une signalétique adaptée qui, d'une part, explique quels déchets doit être jetés où (les règles précises du tri) et, d'autre part, les enjeux du tri sélectif (les bénéfices environnementaux, notamment).
 - Favoriser les approches ludiques ou amusantes (en remplissant, par exemple, une poubelle jusqu'à un certain niveau plutôt que celle d'à côté comme pour un concours) – cf. point suivant.

SENSIBILISER ET FACILITER DE FAÇON LUDIQUE LES ÉCOGESTES DES PARTICIPANTS À L'ÉVÉNEMENT

- Si le budget le permet, la performance du tri sera renforcée en ajoutant des membres de l'Eco-Team à proximité des îlots de collecte pour sensibiliser et motiver les participants à trier.
- Il est également possible de prévoir des jeux et concours, ou des incentives permettant d'augmenter le taux de collecte et de tri des ressources³.

FAVORISER SYSTÉMATIQUEMENT LES PRODUITS RÉUTILISABLES

- Il existe de nombreuses alternatives réutilisables à des produits qui, jusqu'à aujourd'hui, étaient à usage unique : les verres réutilisables (avec caution) ou les gourdes, par exemple, plutôt que des verres en plastique jetable.
- L'organisateur doit systématiquement privilégier ces solutions, en identifiant tout au long de la conception et de la préparation de l'événement, les objets qui risquent d'être jetables / jetés (y compris au niveau des fournisseurs) pour les remplacer par des éléments réutilisables.
- Cette exigence doit même figurer explicitement dans les demandes aux prestataires / fournisseurs (à un food-truck, par exemple).

VALORISER LES RÉSULTATS EN TERMES DE DÉCHETS ÉVITÉS

- Tant pour le reporting final de l'événement que pour motiver les équipes et les prestataires / fournisseurs, la mesure et la valorisation des résultats en termes de déchets évités, de ressources réutilisés ou recyclés est fondamentale.
- Ces éléments de reporting (quantités de déchets évités / économisés) sont, par ailleurs, très importants pour valoriser la valeur ajoutée de l'agence auprès de ses clients (qui, eux-mêmes, pourront le valoriser dans leur reporting environnemental / RSE).

2. RÉUTILISATION

POUR LES ALIMENTS COMESTIBLES : ANTICIPER LA MISE À DISPOSITION POUR LES ASSOCIATIONS / BANQUES ALIMENTAIRES

- Il convient d'éviter au maximum le gaspillage alimentaire > Cf. Fiche Alimentation.
- Vérifier en amont le cadre légal (notamment lié à la chaîne du froid et les règles AFSCA) à respecter et préciser les modalités de l'action.
- Pour chaque événement, vous devez anticiper et organiser en amont le tri des différents types de ressources alimentaires⁴.
 - Ingrédients et/ou plats comestibles par des humains (si possible en valorisation upcycling).
 - Alimentation comestible par des animaux (fonds d'assiette, etc.).
 - Ressources-déchets valorisables en compost alimentaire.
 - Ressources-déchets valorisables en biométhanisation.
- Et donc organiser les questions logistiques :
 - La collecte et la récupération des plats non-consommés avec des associations compétentes.
 - Pour ce faire, définissez un accord-cadre et prévenez suffisamment tôt le fournisseur de votre démarche et veillez à ce que les conditions de récupération de ces produits non-consommés conviennent tant au fournisseur qu'à l'association dans le respect de la législation.

PRIVILÉGIER LES RÉCIPIENTS CONSIGNÉS (bouteilles, gobelets, etc.).

- Privilégier systématiquement les produits, objets et ressources consignés plutôt que les produits à usage unique.
- Le système de consigne permet d'assurer une circularité par les producteurs des objets dont ils maîtrisent les composants, ainsi que les processus de réparation ou autres pour prolonger leur utilisation.
- Une sélection des partenaires-fournisseurs offrant ce service, ainsi que le label « consigné » permet de trier correctement l'ensemble des produits pouvant être réutilisés.
- D'un point de vue pratique, prévoir le dégroupage ou le groupage (notamment dans le centre de tri) du stock des consignes avec le prestataire pour maximiser la collecte de celles-ci.

NOUER DES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS PROFESSIONNELS POUR L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DISPONIBLES À LA FIN DE L'ÉVÈNEMENT

- De nombreuses ressources sont récupérées, réutilisées et / ou valorisées par les acteurs professionnels de l'économie circulaire, dont le textile, le bois, les DEEE (déchets d'équipements électriques & électroniques) ou la décoration (dont les bâches).
- Identifier en amont les acteurs qui peuvent réexploiter ces ressources et les contacter en amont de l'événement.
- Organiser la récupération de ces ressources avec ces acteurs qui doivent idéalement intervenir au moment du démontage. La majorité dispose de capacité logistique permettant de faciliter l'enlèvement des ressources au centre de tri de l'événement.

- Si ce n'est pas possible, les inviter à venir récupérer ces ressources dans un espace de stockage dédié.
- Ces acteurs sont en évolution constante et donc la liste des ressources qu'ils peuvent récupérer évolue rapidement et peut varier de semestre en semestre, notamment en fonction de la régularité des gisements.
- Voir Chapitre Partenaires et Fournisseurs.

PRÉVOIR L'ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES NÉCESSAIRES POUR GÉRER AU MIEUX LES RESSOURCES-DÉCHETS SUR LES ÉVÉNEMENTS

- Outre le centre de tri lui-même (dans lequel sont installés les containers / bennes), la gestion optimale d'un processus de collecte et de tri systématique sur les événements nécessite des équipements (contenants, poubelles, etc.) et des accessoires (sacs poubelles) qu'il ne faut pas oublier (et qui doivent pouvoir être réutilisés).
 - Les « grands containers » proviendront des entreprises spécialisées dans le recyclage,
 - Les « petits contenants / bacs » pour les ressources les moins fréquentes peuvent faire partie du matériel événementiel permanent de l'agence. Ils peuvent également être fabriqués à partir des ressources plastiques des événements précédents, et valorisés comme tels.
 - Il en est de même pour les dispositifs de sensibilisation et d'affichage (cf. Fiche Signalétique) qui peuvent aussi être demandés à des organisations spécialisées (Voir Chapitre Partenaires et Fournisseurs).
- L'optimisation de la durée de vie des accessoires est aussi une action circulaire :
 - Les sacs poubelles sont à vider au centre de tri, et à réutiliser pendant le même événement.
 - Les visuels et autres signalétiques utilisées pour faciliter le tri par les participants sont à préserver et réutiliser pour les prochains événements.

3. RECYCLAGE > COMPOSTAGE

POUR LES RESSOURCES COMPOSTABLES (autres que l'alimentation qu'il est possible de distribuer) : IDENTIFIER LES RESSOURCES LOCALES DISPONIBLES

- Si, après toutes les mesures prises ci-dessus, il reste des déchets organiques lors de votre événement, ceux-ci doivent être compostés (ou biométhanisés).
- Certains « déchets-ressources » verts (plantes, fleurs, arbustes) peuvent être réintégrés dans le biotope proche de l'événement, avec l'accord du gestionnaire du site et l'implication de son personnel.
- Les déchets organiques et/ou compostables doivent être compostés le plus localement possible. Les techniques nécessaires ne doivent pas être industrielles (et centralisées), et peuvent se trouver très localement (notamment via des réseaux des maîtres-composteurs).
- Si les solutions de compostage locales ne sont pas possibles, il existe des containers de toute taille ou des sacs pour déchets organiques en dernier recours. Ceux-ci permettront la biométhanisation⁵ des ressources organiques. Veillez à ce qu'à la fin de l'événement, des poubelles à déchets organiques (les sacs orange à Bruxelles) soient disponibles en quantité suffisante et qu'elles soient collectées par l'organisme compétent.

PRÉVOIR DES DISPOSITIFS DE TRI POUR CHAQUE SOUS-CATÉGORIE

- Pour le tri des ressources recyclables, prévoir des dispositifs de tri pour chaque sous-catégorie : Bois, papiers et cartons, cartons types « tetra-packs », verres non-consignés, textiles (non réutilisables), métaux (hors DEEE⁶) & emballages métalliques, plastiques recyclables (PET, PP & PEHD), autres plastiques (PVC, etc.), mégots, etc.
- L'ensemble des ressources recyclables doivent être triées dans des compartiments (containers) distincts dans le centre de tri de l'événement :
 - Bois,
 - Papiers et cartons,
 - Cartons types « tetra-packs »,
 - Verres non-consignés,
 - Métaux (hors DEEE) & emballages métalliques.
 - Textiles
 - Plastiques recyclables (PET, PP & PE-HD).
 - Autres plastiques (PVC, etc.).
 - Mégots.
 - Bouchons de liège
- Il existe des opérateurs compétents pour le recyclage de ces différentes catégories de déchets. Ainsi, par exemple, les fractions des ressources A à G peuvent être collectées et valorisées par la majorité des membres de GO4Circle, tandis que d'autres acteurs tels que WeCircular recycle les mégots.
- Les bouchons en liège (J) sont principalement récupérés par des acteurs de l'économie sociale. Quant au recyclage des ressources de la catégorie « E & F », il peut générer des formations et des emplois pour les personnes infra-qualifiées en faisant appel aux membres de la Fédération RESSOURCES.
- Veillez à n'intégrer dans son événement que le minimum de produits & contenant fabriqués en plastique, et de vérifier (surtout pour les catégories G & H) avec l'association des professionnels du recyclage que ceux-ci peuvent être réellement recyclés ou non.
- Dans tous les cas, il est essentiel de favoriser un tri sélectif au sein de la catégorie des plastiques, afin de différencier les plastiques recyclables : PET, PP & PE-HD), des autres plastiques.
- Si l'événement génère des ressources identiques (ex : modèle unique d'une bouteille en PET), le tri en « sous-fractions » (bouteilles, capuchons) peut être performant pour augmenter le taux de recyclage. Les collecteurs pourront mieux les valoriser, ce qui pourrait aussi générer une compensation financière supplémentaire. À négocier avec le collecteur.

INTÉGRER LA GESTION DES DÉCHETS SPÉCIAUX : DÉCHETS DANGEREUX, CHIMIQUES (peintures, colles, deee non-réparables, autres), ETC.

- La collecte, la manipulation et le stockage des objets et matières dangereux relèvent de réglementations précises.
- Il est indispensable de prévenir votre collecteur de déchets-ressources de la présence (potentielle) de certains déchets tels que la peinture, ou les colles, voire des DEEE.
- Votre collecteur vous indiquera les mesures précises en termes de protection de votre personnel (gants, etc.) et de préservation (lieu de stockage) à prendre avant l'enlèvement.
- Votre organisme responsable de la prévention et la protection (ex : CESI) de vos travailleurs peut également vous orienter en ce qui concerne les mesures de protections concernant ces déchets spécifiques.

OPTIMISER LA GESTION DES « AUTRES DÉCHETS » (sacs blancs)

- La dernière catégorie de produits à collecter et à gérer est celle des « autres déchets ». Il convient de minimiser la taille de celle-ci. En mettant en place les étapes et actions précédentes.
- La collecte des « autres déchets » se fera selon les conditions et normes que votre collecteur vous indiquera.

ORGANISER AU MIEUX LA LOGISTIQUE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

- Afin d'éviter que votre collecteur de déchets-ressources ne transportent des containers inutiles ou sous-utilisés (aller-retours multiples), il est utile de veiller à tasser au maximum ces déchets-ressources dans les containers, à l'exception des catégories dangereuses (produits chimiques, DEEE) ou « coupant » (le verre, par exemple)
- Cette opération permet d'augmenter l'impact environnemental (CO²) ainsi que la réduction des coûts.

4. INCINÉRATION & 5. MISE EN DÉCHARGE

VEILLER À CE QUE L'ENSEMBLE DES DÉCHETS-RESSOURCES SOIENT ÉVACUÉES LIEU ÉVÉNEMENTIEL, EN UTILISANT EN DERNIER RECOURS LES SACS BLANCS ET CONTAINERS ADÉQUATS

- Si, malgré tous vos efforts, vous ne pouvez pas faire autrement que de jeter des déchets-ressources « non réutilisables ou recyclables », veuillez à utiliser les dans les sacs blancs et containers « tout venant ».

RÉUTILISER LES SACS, AUTANT QUE FAIRE SE PEUT, EN VERSANT DIRECTEMENT DÉCHETS DANS LES RÉCIPIENTS AD HOC (bennes)

- Quelle que soit leur couleur ou leur fonction, les sacs poubelles sont eux-mêmes des déchets plastique.
- Si vous en avez la possibilité, essayez de réduire leur utilisation en versant directement leur contenu dans les containers de tri pour pouvoir les réutiliser.

¹ Seul actuellement TÜV AUSTRIA, l'ancien AIB-Vinçotte, a une certification de 'home compostable', la seule qui garantit que les plastiques sont bien compostés dans un compost à domicile. Bon à savoir : le compostage des plastiques ne génère rien dans le compost : la matière solide se dégrade à 100% en CO₂ et en eau. Ces plastiques n'apportent donc aucune plus-value dans un compost.

² Un exemple d'attaches : <https://www.usinenouvelle.com/expo/attaches-ses-quick-bio-en-polyester-biod-p117924.html>

³ Le principe de la plasticbank peut être utilisé (www.plasticbank.com) ou encore des consignes de gobelets ou d'autres objets.

⁴ Des fournisseurs proposent des solutions de containers offrant de plus grandes capacités pour déchets organiques : <https://www.vanheede.com/fb/location-de-conteneur/>

⁵ La biométhanisation (sac orange) ne permet pas la valorisation des déchets avec un label compostable ou « biodégradable », ces déchets polluent même le flux, qui doit être uniquement composé de déchets alimentaires ou d'objets composés de matériaux alimentaires.

⁶ DEEE signifie déchets d'équipements électriques et électroniques.